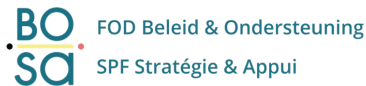


## Avis généré par la plateforme e-Procurement (SPF Stratégie & Appui)



### 1 Acheteur

#### 1.1 Acheteur

Nom officiel: [Ville de Charleroi](#)

Forme juridique de l'acheteur: [Autorité locale](#)

Activité du pouvoir adjudicateur: [Services d'administration générale](#)

### 2 Procédure

#### 2.1 Procédure

Titre: [Pic-Pimaci 2022/2024 - Intermodalité](#)

Description: 1 - Marcinelle – Rue du Temple – M14 - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation sur tout le tronçon - Création d'un sas vélo au feu rouge de l'avenue Mascaux et de la rue du Temple - Création d'un aplat rouge au carrefour formé par les rues du Temple et Vandervelde - Création de zones de stationnement marquées - Création d'un aplat rouge au carrefour formé par les rues du Temple et du Vieux Moulin  
2 - Jumet – César de Paepe M15h - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation sur tout le tronçon  
3 - Jumet – Place du Ballon M15g - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel

(Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation de la rue Chaumonceau jusqu'à la rue César de Peape. - Création d'un aplat rouge au carrefour de la Chaumonceau - Création d'une piste cyclable marquée entre le carrefour de la rue Chaumonceau et le n°1 (avant le changement de revêtement) - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation pour connexion avec la rue Vandeweyer. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation pour connexion avec la rue César de Paepe. 4 - Jumet – Rue Chaumonceau – M15f - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ne fait partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation entre la rue de Marchienne et la rue Victor Luc - Création d'un aplat rouge face à l'école Notre Dame - Création de zones de stationnement marquées - Création d'un passage piéton en marquage au carrefour de la rue Vandenstein (non subsidié) 5 - Marcinelle - Rue Chapelle Beaussart - M11 - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ne fait partie de la demande de subside. - Coussins berlinois existants. - Remplacement du revêtement de la voirie en hydrocarboné par 2 couches d'hydrocarboné entre l'avenue Paul Pastur et la rue du Mayeuri et entre la rue de Châtelet et la rue de Forêt (jusqu'au pont SNSB). Côté n° pairs - Création d'une bande cyclable suggérée en ESHP ocre dans les 2 sens de circulation entre l'avenue Paul Pastur et la rue du Mayeuri. - Création d'une piste cyclable marquée entre la rue du Mayeri et la piste cyclable marquée existante s'arrêtant au carrefour de la rue Jules Ruhl. - Suppressions des îlots délimitant les zones de stationnements de la rue Mayeri jusqu'à la rue Jules Ruhl. - Création d'une piste cyclable marquée de la rue Jules Ruhl jusqu'à la rue de Châtelet. Côté n° impairs - Création d'une bande cyclable suggérée en ESHP ocre entre l'avenue Paul Pastur et la rue de Châtelet. 6 - Charleroi – Rues Dourlet – Bayet – Château d'eau – des Sept Actions – M22a et b - Aucune modification de la structure de la voirie mise à part la pose d'un ralentisseur de trafic face à l'académie des Beaux-Arts, le remplacement du revêtement de la chaussée dans le carrefour formant les rues Dourlet et Grand Rue et le rabaissement de bordures au Square Jules Hiernaux. - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ne fait partie de la demande de subside. - Rue Dourlet depuis Grand'Rue jusque rue Cayauderie, compris Rue Omer Lefevre, rue du Prince Sud (côté Grand'Rue) ◇ Zone cyclable - Rue Barvais et rue du Prince (côté place Delferrière) ◇ Amocce SUL et modification signalisation - Rue Cayauderie ◇ Zone de vigilance - Rue Bayet depuis rue Cayauderie jusque rue du Gurgeat ◇ Zone Cyclable - Rue

Bayet (projet place) ◇ Modification Signalisation - Rue des Châteaux d'eau et 7 Actions depuis rue Warmonceau jusqu'à l'avenue Alain Debaty ◇ Zone Cyclable 7 - Couillet – Rue Joseph Wauters – M17b - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation de la rue de l'Armée Française jusqu'à la rue des Carrières. - Création d'une zone de stationnement en marquage du côté des n° pairs du carrefour de la rue de la Liaison au carrefour de la rue Fond Jacques. - Création d'une zone de stationnement en marquage du côté des n° impairs du carrefour de la rue Fond Jacques au carrefour de la rue des Carrières. 8 - Montignies-sur-Sambre – Rue Neuve - Grand Rue - Rue Samaritaine – M23 - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. Tronçon entre rue Brigade Piron et rue du Commerce, axe local dans la hiérarchie des voiries. - Remplacement du régime de priorité actuel de voie prioritaire par des priorités de droite. - Mise en d'une zone 30 globale par un aplat rouge aux carrefours rue Paul Janson, rue Jean Jaurès, rues Aimé Mignolet/rue de la Paix/rue de l'Industrie; - Stationnement marqué là où le stationnement est autorisé actuellement et suppression du stationnement alternatif semi-men...

Identifiant de la procédure: 5eca0c88-bd77-4282-b5a2-c6dfd84f7a1e

Identifiant interne: PPP0VG-1214/5190/04-2024-09 ter

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

### 2.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale(cpv): 45000000Travaux de construction

## 2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): [Arr. Charleroi\(BE32B\)](#)

Pays: [Belgique](#)

## 2.1.4 Informations générales

Base juridique:

[Directive 2014/24/UE](#)

## 2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: [Document de marché](#)

## 5 Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot: [LOT-0001](#)

Titre: [Pic-Pimaci 2022/2024 - Intermodalité](#)

Description: 1 - Marcinelle – Rue du Temple – M14 - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation sur tout le tronçon - Création d'un sas vélo au feu rouge de l'avenue Mascaux et de la rue du Temple - Création d'un aplat rouge au carrefour formé par les rues du Temple et Vandervelde - Création de zones de stationnement marquées - Création d'un aplat

rouge au carrefour formé par les rues du Temple et du Vieux Moulin

2 - Jumet – César de Paepe M15h - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation sur tout le tronçon

3 - Jumet – Place du Ballon M15g - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation de la rue Chaumonceau jusqu'à la rue César de Peape. - Création d'un aplat rouge au carrefour de la Chaumonceau - Création d'une piste cyclable marquée entre le carrefour de la rue Chaumonceau et le n°1 (avant le changement de revêtement) - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation pour connexion avec la rue Vandeweyer. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation pour connexion avec la rue César de Paepe.

4 - Jumet – Rue Chaumonceau – M15f - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ne fait partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation entre la rue de Marchienne et la rue Victor Luc - Création d'un aplat rouge face à l'école Notre Dame - Création de zones de stationnement marquées - Création d'un passage piéton en marquage au carrefour de la rue Vandestein (non subsidié)

5 - Marcinelle - Rue Chapelle Beaussart - M11 - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ne fait partie de la demande de subside. - Coussins berlinois existants. - Remplacement du revêtement de la voirie en hydrocarboné par 2 couches d'hydrocarboné entre l'avenue Paul Pastur et la rue du Mayeuri et entre la rue de Châtelet et la rue de Forêt (jusqu'au pont SNSB). Côté n° pairs - Création d'une bande cyclable suggérée en ESHP ocre dans les 2 sens de circulation entre l'avenue Paul Pastur et la rue du Mayeuri. - Création d'une piste cyclable marquée entre la rue du Mayeri et la piste cyclable marquée existante s'arrêtant au carrefour de la rue Jules Ruhl. - Suppressions des îlots délimitant les zones de stationnements de la rue Mayeri jusqu'à la rue Jules Ruhl. - Création d'une piste cyclable marquée de la rue Jules Ruhl jusqu'à la rue de Châtelet. Côté n° impairs - Création d'une bande cyclable suggérée en ESHP ocre entre l'avenue Paul Pastur et la rue de Châtelet.

6 - Charleroi – Rues Dourlet – Bayet – Château d'eau – des Sept Actions – M22a et b - Aucune modification de la structure de la voirie mise à part la pose d'un ralentisseur de trafic face à l'académie des Beaux-Arts, le remplacement du revêtement de la chaussée dans le carrefour formant les rues Dourlet et Grand Rue et le rabaissement de bordures

au Square Jules Hiernaux. - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ne fait partie de la demande de subside. - Rue Dourlet depuis Grand'Rue jusque rue Cayauderie, compris Rue Omer Lefevre, rue du Prince Sud (côté Grand'Rue) ◇ Zone cyclable - Rue Barvais et rue du Prince (côté place Delferrière) ◇ Amocce SUL et modification signalisation - Rue Cayauderie ◇ Zone de vigilance - Rue Bayet depuis rue Cayauderie jusque rue du Gurgeat ◇ Zone Cyclable - Rue Bayet (projet place) ◇ Modification Signalisation - Rue des Châteaux d'eau et 7 Actions depuis rue Warmonceau jusqu'à l'avenue Alain Debaty ◇ Zone Cyclable 7 - Couillet – Rue Joseph Wauters – M17b - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. - Création d'une bande cyclable suggérée dans les 2 sens de circulation de la rue de l'Armée Française jusqu'à la rue des Carrières. - Création d'une zone de stationnement en marquage du côté des n° pairs du carrefour de la rue de la Liaison au carrefour de la rue Fond Jacques. - Création d'une zone de stationnement en marquage du côté des n° impairs du carrefour de la rue Fond Jacques au carrefour de la rue des Carrières. 8 - Montignies-sur-Sambre – Rue Neuve - Grand Rue - Rue Samaritaine – M23 - Aucune modification de la structure de la voirie - Aménagement uniquement superficiel (Marquage, signalisation verticale, mobilier urbain) - Aucun passage piéton ni arrêt bus ne font partie de la demande de subside. Tronçon entre rue Brigade Piron et rue du Commerce, axe local dans la hiérarchie des voiries. - Remplacement du régime de priorité actuel de voie prioritaire par des priorités de droite. - Mise en d'une zone 30 globale par un aplat rouge aux carrefours rue Paul Janson, rue Jean Jaurès, rues Aimé Mignolet/rue de la Paix/rue de l'Industrie; - Stationnement marqué là où le stationnement est autorisé actuellement et suppression du stationnement alternatif semi-men...

Identifiant interne: 04-2024-09 ter\_1

### 5.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale(cpv): 45000000Travaux de construction

### 5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: [Charleroi](#)

Code postal: [6000](#)

Subdivision pays (NUTS): [Arr. Charleroi\(BE32B\)](#)

Pays: [Belgique](#)

Informations complémentaires: [Entité de Charleroi](#)

### 5.1.3 Durée estimée

Durée: [520](#)Jour

### 5.1.6 Informations générales

Participation réservée: [La participation n'est pas réservée.](#)

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: [Non requises](#)

[Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE](#)

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

### 5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: [Document de marché](#)

#### 5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: [Coût](#)

Description: [Prix](#)

Catégorie du critère d'attribution seuil: [Pondération \(points, valeur exacte\)](#)

Nombre critère d'attribution: [100](#)

#### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1214/VG/2025>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: [Requise](#)

Adresse de présentation: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement complémentaire 1 (5 % d'une partie du marché; voir CCH)

Date limite de réception des offres: 24/08/203214:00 +02:00

Délai minimal de validité des offres ( à compter de la date limite de soumission): 180Jour

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 24/08/203214:00 +02:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

#### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

[Pas d'accord-cadre](#)

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

[Pas de système d'acquisition dynamique](#)

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: [Conseil d'Etat](#)

Informations relatives aux délais de recours: [Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat](#)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: [Bureau d'Etudes communal](#)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: [Conseil d'Etat](#)

Organisation qui reçoit les demandes de participation: [Bureau d'Etudes communal](#)

## 8 Organisations

### 8.1 [ORG-0001](#)

Nom officiel: [Ville de Charleroi](#)

Numéro d'enregistrement: [Bureau d'Etudes](#)

Adresse postale: [Hôtel de Ville, Place Vauban, 14-15](#)

Ville: [Charleroi](#)

Code postal: [6000](#)

Subdivision pays (NUTS): [Arr. Charleroi\(BE32B\)](#)

Pays: [Belgique](#)

Adresse électronique: [valerie.dejaiffe@charleroi.be](mailto:valerie.dejaiffe@charleroi.be)

Téléphone: [+32 71860000](#)

Adresse internet: <http://www.charleroi.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

## 8.1 ORG-0002

Nom officiel: [Bureau d'Etudes communal](#)

Numéro d'enregistrement: [BE](#)

Adresse postale: [327, chaussée de Lodelinsart](#)

Ville: [Gilly](#)

Code postal: [6060](#)

Subdivision pays (NUTS): [Arr. Ath\(BE32A\)](#)

Pays: [Belgique](#)

Point de contact: [Franck Wery](#)

Adresse électronique: [franck.wery@charleroi.be](mailto:franck.wery@charleroi.be)

Téléphone: [+32 71860570](#)

Adresse internet: <http://www.charleroi.be/>

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la  
procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

### 8.1 ORG-0003

Nom officiel: [Conseil d'Etat](#)

Numéro d'enregistrement: [0931814266](#)

Adresse postale: [Rue de la Science 33](#)

Ville: [Bruxelles \(Etterbeek\)](#)

Code postal: [1040](#)

Subdivision pays (NUTS): [Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad\(BE100\)](#)

Pays: [Belgique](#)

Adresse électronique: [info@conseildetat.be](mailto:info@conseildetat.be)

Téléphone: [+32 22349611](#)

Adresse internet: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

## 8.1 ORG-0004

Nom officiel: [3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services](#)

Numéro d'enregistrement: [BE 0475.480.736](#)

Ville: [Antwerpen / Anvers](#)

Code postal: [2000](#)

Subdivision pays (NUTS): [Arr. Antwerpen\(BE211\)](#)

Pays: [Belgique](#)

Adresse électronique: [info@3p.eu](mailto:info@3p.eu)

Téléphone: [+32 3 294 30 51](#)

Rôles de cette organisation:

[Prestataire de services de passation de marché](#)

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: [eef44f70-75b9-44d2-9bef-6b84289936f4-01](#)

Type de formulaire: [Mise en concurrence](#)

Type d'avis: [Avis de marché ou de concession – régime ordinaire](#)

Date d'envoi de l'avis: [17/03/202700:00 +01:00](#)

Date d'envoi de l'avis (eSender): [17/03/202700:00 +01:00](#)

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: [français](#)